

Edition 1 / Septembre 2021

TRAVAIL DU SEXE

Le magazine de ProCoRe

*L'histoire du travail
du sexe en Suisse*

Chers amis de ProCoRe,

Nous sommes heureux que vous soyez les tout premiers lecteurs de notre premier numéro ProCoRe, TRAVAIL DU SEXE. Notre magazine souhaite mettre en lumière les aspects très divers du travail du sexe. Nous voudrions ainsi rendre plus accessibles les connaissances sur le travail du sexe tout en contribuant, en Suisse, à un débat plus objectif sur la prostitution. Dans notre magazine, des travailleuses et travailleurs du sexe prennent la parole ainsi que d'autres personnes qui traitent sans préjugés du travail du sexe dans leurs recherches ou dans leurs pratiques. Merci à vous de nous lire !

Au cours de l'année écoulée, les travailleuses et travailleurs du sexe ont été encore plus stigmatisé.e.s et isolé.e.s qu'auparavant à cause du Covid-19. Souvent exclu.e.s de l'accès aux aides gouvernementales, beaucoup ont été contraint.e.s de continuer à travailler illégalement par nécessité. Les interdictions et la criminalisation ont entraîné une augmentation de la violence, des grossesses non désirées et des taux de maladies sexuellement transmissibles.

Dans le même temps, le débat sur la pénalisation des clients et l'introduction d'une interdiction en Suisse de l'achat de services sexuels, appelé le modèle nordique ou suédois, s'est à nouveau enflammé dans certaines régions du pays l'année dernière.

Le travail du sexe dérange, dans le passé comme aujourd'hui. Pour savoir pourquoi il en est ainsi et en savoir plus sur l'histoire du travail du sexe en Suisse, pour la première édition du magazine, Nathalie Schmidhauser, de ProCoRe, s'est entretenue avec Sarah Baumann, historienne et chercheuse en prostitution à l'Université de Fribourg, et Rita Dumont¹, une travailleuse du sexe bernoise, aujourd'hui à la retraite.

Inhalt

« L'ambiguïté du phénomène du travail du sexe est ce qui dérange »	3
« Pour nous, exercer le travail du sexe était la chose la plus normale du monde »	11

¹ Le nom a été changé par la rédaction.

« *L'ambigüité du phénomène du travail du sexe est ce qui dérange* »

Sarah Baumann rédige son doctorat sur le thème des *Réglementations, pratiques et interprétations du travail du sexe dans les villes suisses (1950-1980)* à l'Université de Fribourg. Elle se concentre sur le travail du sexe féminin hétérosexuel et analyse la manière dont le travail du sexe a connu de profonds changements, dans plusieurs parties du monde, dans la seconde moitié du 20^e siècle. En Suisse, il s'agit, d'une part, de la décriminalisation du travail du sexe en droit pénal et, d'autre part, de l'engagement public croissant des travailleuses du sexe² et des nouveaux mouvements féministes qui, pour la première fois, ont articulé et politisé publiquement le travail sexuel comme une forme de travail professionnel. Sa thèse apporte une contribution importante à l'histoire, jusqu'ici peu étudiée, du travail du sexe en Suisse.

Sarah Baumann, l'année dernière, pendant la pandémie de Corona, la situation s'est aggravée pour de nombreuses travailleuses et travailleurs du sexe³. Comment était-ce auparavant ? Comment la situation des travailleuses du sexe en Suisse a-t-elle évolué au cours des 50 dernières années ?

Les réalités des travailleuses du sexe étaient déjà très diverses dans les années 50, 60 et 70. Tout comme aujourd'hui, il y avait à l'époque

des femmes qui choisissaient le travail du sexe parmi plusieurs options et qui l'exerçaient confiantes en leurs capacités. Il y avait aussi des femmes qui choisissaient le travail du sexe comme l'une des rares options possibles et se prostituaient par nécessité. Cette diversité est une constante tout comme l'est, le fait que le travail du sexe ait comme point de départ, pour de nombreuses femmes, la précarité à un moment donné de leur existence. D'une part,

Les images de travailleuse du sexe et de mère de famille ne faisaient pas bon ménage dans l'imaginaire de la société à l'époque, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

la précarité est créée par les bas salaires des professions majoritairement exercées par des femmes, par exemple dans l'industrie textile, dans la restauration ou dans la vente. D'autre part, la majorité des travailleuses du sexe, à cette époque comme aujourd'hui, étaient peu scolarisées et n'avaient pas ou peu de formation professionnelle. Il s'agissait souvent de jeunes mères célibataires qui utilisaient le travail du sexe pour subvenir aux besoins de leurs enfants qui, par ailleurs, leur étaient souvent retirés à cause de leur activité de prostitution.

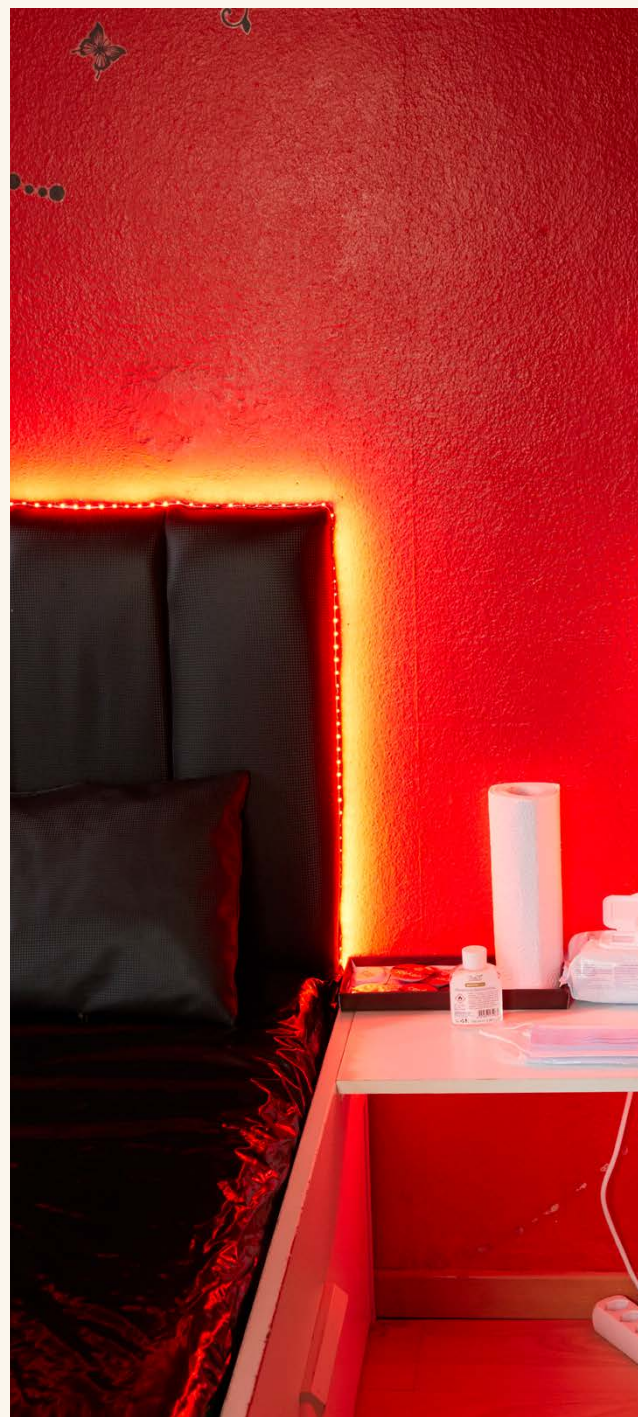
² Puisque Sarah Baumann fait des recherches sur le travail du sexe féminin, cette entretien fera principalement référence aux travailleuses du sexe (forme féminine plural).

³ Parce que Sarah Baumann fait des recherches sur la prostitution féminine, et par souci de simplicité, l'interview qui suit utilise la forme féminine pour désigner les travailleuses du sexe.

Ils étaient placés ailleurs mais ces mères devaient tout de même assumer les coûts du logement de leurs enfants, par exemple, au moyen des revenus procurés par le travail du sexe. Les images de travailleuse du sexe et de mère de famille ne faisaient pas bon ménage dans l'imaginaire de la société à l'époque, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Le travail du sexe n'a jamais été bien considéré. Le déplacement du commerce du sexe vers les franges de la ville se poursuit encore aujourd'hui.

Qu'est-ce qui a changé de manière positive ?

Il y a eu des améliorations sur le plan juridique. En 1992, par exemple, une nouvelle loi sur les délits sexuels a été introduite. Elle protège l'autodétermination sexuelle de l'individu, alors que l'ancienne loi protégeait la moralité publique. Elle a également légalisé le travail du sexe homosexuel et supprimé le délit de proxénétisme passif. Auparavant, toute personne qui profitait de quelque manière que ce soit du salaire d'une travailleuse du sexe était passible de poursuites, ce qui criminalisait toute relation dans laquelle une travailleuse du sexe était engagée. Ce qui a également changé historiquement, c'est que les travailleuses du sexe sont plus présentes dans le discours public. Elles affichent plus ouvertement leurs réalités et agissent ainsi, dans une certaine mesure, contre la stigmatisation.



Comment les revenus ont-ils évolué ?

Dans la rue, les prix ont baissé au fil des décennies. Dans la prostitution indoor, ils sont restés plus ou moins les mêmes - sauf dans le segment haut de gamme du secteur des escorts (plus élevés). Dans la même période, cependant, le coût de la vie a énormément augmenté.

Il est intéressant de se demander quelles travailleuses du sexe sont visibles pour le grand public : quelle forme de travail du sexe apparaît dans les médias, quelles images sont utilisées ?

Le travail du sexe, comme le travail du care, est de plus en plus souvent confié à des femmes migrantes. C'était différent dans les années 60, lorsque le travail du sexe était le plus souvent le résultat d'une immigration intérieure tout en étant illégal pour les étrangères.

Les travailleuses du sexe sont socialement stigmatisées et la pandémie de Corona a renforcé le phénomène. La stigmatisation du travail du sexe est-elle aussi ancienne que le commerce lui-même ?

Le discours sur la travailleuse du sexe en tant que problème de santé publique, en tant que porteur de maladies, est très ancien. Il existe depuis le milieu du 18e siècle, lorsque le commerce des maisons closes gérées par l'État s'est développé dans toute l'Europe. Cette mesure visait à freiner la propagation des maladies vénériennes et les travailleuses du sexe étaient régulièrement soumises à des contrôles médicaux obligatoires. Au début du XXe siècle, le débat a quelque peu évolué, car des études ont prouvé que la négligence dans

les rapports sexuels privés était un facteur beaucoup plus important de propagation des maladies. Mais le discours a refait surface avec l'épidémie du sida dans les années 1980. La grande différence de cette époque, toutefois, est que les travailleuses du sexe ont pris la parole publiquement et ont fait savoir leur intérêt à se protéger. Ces voix étaient nouvelles.

Dans les années 80, la prostitution liée à la drogue a également fait son apparition. Comment cela a-t-il changé le regard de la société sur le travail du sexe ?

La prostitution liée à la consommation de drogue était très visible pour le grand public. Elle a renforcé l'image de la travailleuse du sexe comme victime impuissante et celle du travail du sexe comme une forme d'exploitation peu hygiénique et dangereuse du point de vue sanitaire. Il est intéressant de se demander quelles travailleuses du sexe sont visibles pour le grand public : quelle forme de travail du sexe apparaît dans les médias, quelles images sont utilisées ? Les images d'exemple de travailleuses du sexe dans les journaux ne montrent souvent que des jambes debout dans la rue, sans visage. La prostituée de rue demeure le symbole, l'image que la plupart des gens ont des travailleuses du sexe. C'est la forme la plus visible. Pourtant, la plupart des activités sexuelles ont lieu à l'intérieur. La prostitution liée à la drogue a été très visible, très présente, et a donc fortement façonné l'image. Ces deux ou trois dernières années, de nombreuses initiatives ont été prises pour mettre en lumière les différentes facettes du travail du sexe. Cette évolution a commencé avec l'émergence du mouvement des travailleuses du sexe en France et en Allemagne dans les années 70 et 80.

Que s'est-il passé à l'époque ?

C'était la première fois que des travailleuses du sexe osaient parler publiquement de leur travail. Cela a quelque peu estompé la stigmatisation. Mais ce qui persiste, c'est la pathologisation et la psychologisation des travailleuses du sexe : l'assimilation de l'activité au psychisme et à l'identité des personnes qui la pratiquent. Ce couplage n'existe pas avec les personnes qui achètent des services sexuels. L'achat du sexe est considéré comme un acte temporaire qui se déroule à un moment donné dans un espace donné. Avec les travailleuses du sexe, cette séparation n'est pas faite. Le travail du sexe est attaché aux personnes, même si elles ne sont pas actuellement engagées dans cette activité. Il s'attache à elles en tant que mères, en tant que citoyennes, en tant que personnes. Cela a également pour conséquence que cette activité doit être tenue secrète et ça favorise, pour ainsi dire, cette double vie que beaucoup mènent.

L'assimilation de la profession à l'identité est également une stratégie ou un mécanisme qui vise à dissimuler les raisons sociales du travail du sexe.

D'où vient cette assimilation de l'activité à l'identité de la personne ?

Cela se fait dans d'autres professions, mais dans le travail du sexe, c'est très lié à une évaluation négative. L'assimilation de la profession à l'identité est également une stratégie ou un mécanisme qui vise à dissimuler les raisons sociales du travail du sexe. Toutes les conditions structurelles - mauvaise formation, mauvais salaires pour les femmes, options de

travail pour les femmes - sont autant de questions sociopolitiques pertinentes. Mais en expliquant la prostitution à travers les caractéristiques supposées de la personne qui exerce ce travail, on évite de s'occuper des dimensions sociopolitiques.

Comment les travailleuses du sexe se sont-elles défendues contre cette assimilation entre la personne et la profession ?

Lorsque le mouvement des travailleuses du sexe est apparu dans les années 70, c'était un point central : l'activité ne détermine pas la personne. On a un exemple intéressant à Genève. Au début de la création de l'association Aspasia, qui a vu le jour dans les années 80, les travailleuses du sexe étaient discriminées lorsqu'elles avaient besoin du certificat dit de bonne vie et mœurs. À cette époque, toute personne cherchant un nouvel emploi devait obtenir ce certificat de la police. Toutefois, les travailleuses du sexe ne recevaient ce certificat qu'après avoir prouvé qu'elles n'avaient pas travaillé dans le secteur du sexe pendant trois ans. On leur a dit que leur réputation ne pouvait pas être moralement saine parce que le fait de se prostituer était l'expression non seulement d'un mode de vie immoral mais aussi d'un caractère anormal. Avec Aspasia, les travailleurs sociaux et les travailleuses du sexe ont fait campagne pendant huit ans pour que cela change. En 1989, la réglementation a été levée et les travailleuses du sexe ont enfin pu recevoir un certificat de bonne vie et mœurs.

Cela empêchait également les travailleuses du sexe de changer de profession.

Exactement, c'était la contradiction. Leur activité était condamnée comme étant immorale, mais elles n'étaient pas autorisées à changer de profession.

Comment la morale sexuelle ou les normes en matière de sexualité et de genre ont-elles évolués en Suisse au cours des cinquante dernières années ?

Quels facteurs ont joué un rôle ?

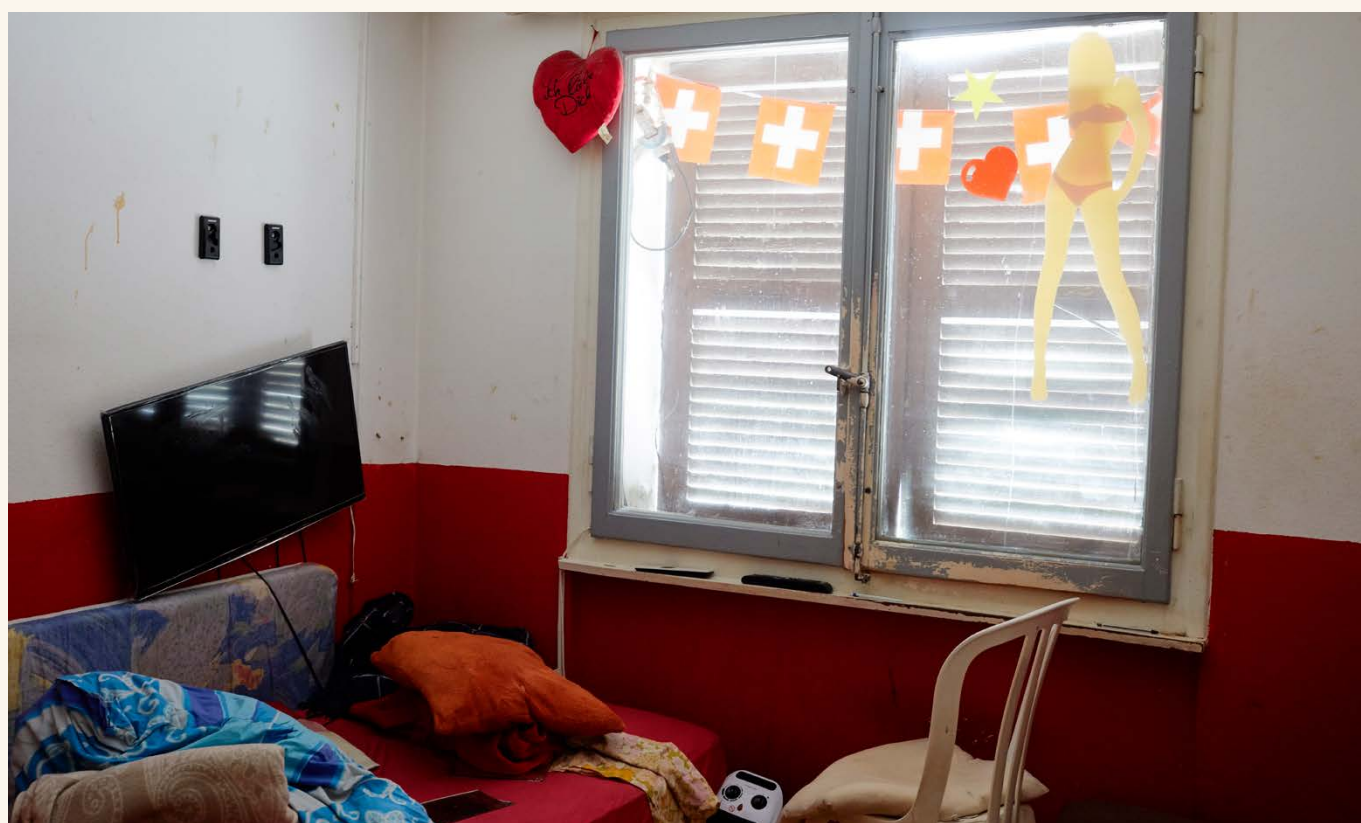
La libération sexuelle a commencé au milieu des années 50, puis a pris un essor considérable dans les années 60 et 70. Elle a signifié la dé-tabouisation de la sexualité, en particulier le fait que la sexualité n'était plus considérée comme légitime uniquement au sein du mariage. Les rôles de genre ont également été remis en question. L'idée que l'homme a un emploi rémunéré et que la femme est responsable de la famille a commencé à vaciller. Les femmes se sont battues pour obtenir des libertés sociales et économiques. Mais le travail du sexe est passionnant car il illustre les ruptures ou les limites de cette libération. Le travail du sexe a été légalement libéralisé et commercialisé comme jamais auparavant, c'est-à-dire que l'offre de services sexuels s'est énormément

multipliée. Dans le même temps, il n'y a jamais eu de véritable dé-tabouisation ou dé-stigmatisation. À l'époque comme aujourd'hui, le travail du sexe est demeuré à l'écart de la sphère publique et a été rendu invisible.

Qu'est-ce qui finalement dérange dans le travail du sexe ?

La manière dont le travail du sexe est problématisé dépend fortement de l'époque et du contexte. Dans les années 50, en Suisse, mais aussi en France, en Angleterre et en Allemagne, le travail du sexe, et en particulier la prostitution de rue, a soudainement fait l'objet d'un très

La prostituée de rue transgressait cette norme à tous points de vue : une femme hors du foyer à une heure tardive, gagnant son propre argent, de plus en vendant du sexe.



grand débat. À cette époque, après la Seconde Guerre mondiale, il y avait une période de bouleversements et la société avait une forte aspiration à la stabilité. Cet objectif devait être atteint, entre autres, par une démarcation nette des rôles des sexes et une codification claire de la sexualité dans le mariage. La prostituée de rue transgressait cette norme à tous points de vue : une femme hors du foyer à une heure tardive, gagnant son propre argent, de plus en vendant du sexe. C'était complètement illégitime. Dans les années 60 et 70, la situation a changé et le commerce du sexe a été moins considéré comme un problème moral que, surtout dans les villes, comme un problème de nuisance sonore. Phénomène nouveau, les clients se rendaient en voiture dans les lieux

Et je pense que cette ambiguïté, cette diversité des réalités, fait du travail du sexe un sujet qui dérange beaucoup la société.

de prostitution de rue. Les habitants de la rue ne pouvaient pas dormir et se plaignaient de la circulation. Ceci n'est qu'un exemple de la nature contextuelle du débat sur la prostitution.

Et qu'est-ce qui dérange aujourd'hui ?

Ce qui dérange, je pense, c'est que le phénomène du travail du sexe est si ambigu. Aujourd'hui, il y a un débat extrêmement polarisé et deux positions très tranchées : d'un côté, ceux qui disent que le travail du sexe ne peut jamais être un acte volontaire, qu'il se produit toujours par nécessité, qu'il est toujours une forme d'oppression des femmes. De l'autre, il y a des gens qui s'opposent à cette généra-

lisation de toutes les travailleuses du sexe en tant que victimes et disent qu'il y a effectivement des femmes et des hommes qui offrent des services sexuels mutuellement consentis contre de l'argent.

Que disent les travailleuses du sexe elles-mêmes ?

Ce qui est intéressant, c'est que les travailleuses du sexe expriment les deux positions : celles qui disent poursuivre cette activité de manière autodéterminée et celles qui décrivent leur expérience de la prostitution comme un long viol. Cela montre à quel point le phénomène du travail du sexe est ambigu. Et je pense que cette ambiguïté, cette diversité des réalités, fait du travail du sexe un sujet qui dérange beaucoup la société. Il lui devient impossible de développer une posture claire à son égard sans négliger une partie de la réalité.

Quand ce débat sur le caractère volontaire et la coercition a-t-il commencé ?

Ce débat a émergé dans les années 70, dans le contexte des nouveaux mouvements de femmes. Le terme « travail du sexe » est apparu à cette époque. La travailleuse du sexe Carol Leigh a lancé l'expression Sex Work Industry en opposition à celle de Sex Use Industry. L'expression « industrie du sexe » visait principalement la dépendance et la commercialisation. Le « travail du sexe » visait à souligner qu'il s'agissait d'un travail au sens d'un service. Dès le début, il y a eu une forte opposition féministe à ce sujet. Les travailleuses du sexe qui insistaient sur le fait qu'elles faisaient ce travail volontairement étaient considérées comme non représentatives.

Dans quelle mesure ce débat a-t-il divisé le mouvement féministe ?

Dans les années 70, le mouvement féministe a inscrit de nouveaux thèmes à l'ordre du jour politique, tels que la sexualité, la corporalité et le travail (des femmes). Le travail sexuel était très central dans ce contexte, car il reliait les trois sujets. Mais la question du travail du sexe a divisé le mouvement et cette division persiste aujourd'hui encore. C'était notamment le cas en Allemagne et en Angleterre. Pour les opposants à la prostitution, elle était et demeure une oppression patriarcale des femmes.

Dans les années 50, le travail du sexe était principalement marginalisé car il était considéré comme immoral. Plus tard et jusqu'aujourd'hui, il est combattu car il est considéré comme une violence contre les femmes par une partie des féministes. Y a-t-il un lien entre la stigmatisation des travailleuses du sexe en tant que victimes et l'augmentation du nombre de femmes migrantes travaillant dans le secteur du sexe depuis les années 90 ?

La perception stéréotypée des femmes migrantes comme manquant de capacité d'action est très présente dans la politique suisse, dans les médias et dans la société. Les femmes migrantes, et pas uniquement dans le commerce du sexe, sont souvent considérées comme des victimes des membres masculins de leur famille, des traditions et des religions. Le fait que les femmes qui émigrent en Suisse exercent une activité professionnelle, qu'elles subviennent à leurs besoins et à ceux de leur famille, qu'elles ont des compétences et sont capables d'agir, est beaucoup moins souvent abordé.

Dans le cas du travail du sexe, cette image de

la femme migrante victime est renforcée une fois de plus. La traite des femmes et la prostitution forcée existent, même en Suisse. Même parmi les femmes qui ne sont pas victimes de la traite, beaucoup travaillent et vivent dans des conditions difficiles. Les femmes sans statut légal sont particulièrement exploitées : elles paient des loyers exorbitants, par exemple, ou doivent remettre une grande partie de leurs gains aux propriétaires de maisons closes. Ce sont des réalités. Ce que l'on oublie souvent, c'est que de nombreuses travailleuses du sexe ne sont pas des victimes mais qu'elles agissent

toutes les travailleuses du sexe ne s'identifient pas à leur activité au point de vouloir s'organiser. En fin de compte, elles ne font qu'exercer un travail.

de manière autonome et prennent leurs propres décisions. Elles considèrent le travail du sexe comme une opportunité de gagner de l'argent, elles possèdent les compétences nécessaires à ce travail ou elles les développent, elles négocient les prix et les pratiques et elles mettent en place des stratégies pour se protéger de la violence ou des maladies.

Les travailleuses du sexe en Suisse se sont-elles également organisées et politisées ?

En Suisse, contrairement à l'Angleterre, l'Allemagne ou la France, il n'y avait pas de mouvement organisé de travailleuses du sexe. D'une part, la police y était beaucoup moins répressive qu'en France, par exemple, c'est-à-dire qu'il y avait moins de résistance de la part des travailleuses du sexe. D'autre part, les mouvements sociaux en Suisse se heurtent à

des obstacles fondamentaux : les différentes langues et les différentes structures cantonales rendent difficile la création et le fonctionnement de mouvements nationaux. Un autre point important : depuis les années 80, et de plus en plus depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 1999, le travail du sexe est devenu beaucoup plus mobile. Les travailleuses du sexe vont et viennent, leur maison ne se trouve pas en Suisse, leur famille non plus. Les règlements officiels sont également devenus extrêmement compliqués. Tout cela rend le travail du sexe organisé plus difficile. Un dernier point également central : toutes les travailleuses du sexe ne s'identifient pas à leur activité au point de vouloir s'organiser. En fin de compte, elles ne font qu'exercer un travail.

La stigmatisation joue-t-elle également un rôle ?

La stigmatisation des travailleuses du sexe est

certainement également une explication au manque de mobilisation politique. Nombreuses sont celles qui doivent encore cacher leurs activités à leur famille et à leurs enfants. Il faut une quantité extrême de courage pour s'exprimer en public et réclamer des droits. Tant que cette stigmatisation existera, je pense que c'est beaucoup demander aux travailleuses du sexe que de se défendre et de réclamer davantage de droits. Le travail du sexe est légal en Suisse. La société doit veiller à ce que les travailleuses du sexe puissent exercer leur activité dans des conditions sûres et satisfaisantes et qu'elles soient protégées. Le loyer usuraire est un bon exemple : dès les années 50 déjà, des propriétaires immobiliers tiraient d'énormes profits du commerce du sexe. Même à cette époque, les travailleuses du sexe devaient payer des loyers beaucoup plus élevés dans de nombreux cas. C'est l'État, et non la travailleuse du sexe, qui doit changer ces conditions car il s'agit d'une tâche sociale.



« Pour nous, exercer le travail du sexe était la chose la plus normale du monde »

Rita Dumont a été travailleuse du sexe à Berne pendant la majeure partie de sa vie. Aujourd'hui, elle est retraitée et travaille bénévolement dans le secteur social. Dans un entretien avec ProCoRe, elle parle de ses années d'expérience dans le travail du sexe.

Rita Dumont, quand avez-vous commencé à pratiquer le travail du sexe ?

En 1967, environ. Je pensais le faire pendant un an. J'avais besoin d'argent, comme c'est le cas quand on est jeune et qu'on veut acheter tout ce qu'on voit. Je travaillais au vestiaire du

A un moment donné, quelqu'un m'a dit : « Pourquoi tu ne fais pas le tapin? » Et j'ai dit, « Qu'est-ce que c'est ? » Et puis il me l'a expliqué. C'était un flic, d'ailleurs.

théâtre de la ville et j'avais également d'autres petits jobs. A un moment donné, quelqu'un m'a dit : « Pourquoi tu ne fais pas le tapin? » Et j'ai dit, « Qu'est-ce que c'est ? » Et puis il me l'a expliqué. C'était un flic, d'ailleurs. Je me suis dit : « C'est pas mal, mais je ne sais pas si je peux le faire ». Jusque-là, je n'avais connu les travailleuses du sexe que de vue et je les avais toujours évitées. Puis j'ai essayé moi-même.

Comment s'est déroulée votre première expérience en tant que travailleuse du sexe ?

Je suis allée à Zurich où personne ne me connaissait. Je suis restée au bord de la route et j'ai fait des allers-retours. Puis une voiture s'est arrêtée et j'ai dit que c'était cinquante francs. Mais je n'avais aucune idée de la manière ni et de ce qu'il fallait faire. L'homme l'a remarqué mais il était très gentil. Il m'a dit : « Écoute, garde les cinquante francs, on va fumer une cigarette ensemble et après je te ramène ». C'était mon premier client. La deuxième fois, je me suis enfuie en pensant que je ne pourrais pas le faire. Le lendemain, j'ai réessayé, avec une travailleuse de sexe qui avait déjà de l'expérience. Ça a commencé comme ça.

Avez-vous travaillé en tant que travailleuse du sexe à plein temps ou à temps partiel?

En fait, je voulais être pianiste. Je suis allée au conservatoire, je pratiquais le piano quatre heures par jour, j'ai travaillé à temps partiel dans un bureau et la nuit comme travailleuse du sexe. Mais, à un moment donné, j'ai abandonné le travail de bureau.

Les années 60 ont également été marquées par une libération de la sexualité. Cela a-t-il conduit à une plus grande tolérance à l'égard du travail du sexe ?

Non. À cette époque, les femmes qui travaillaient dans la rue étaient régulièrement arrê-

³ Der Name wurde von der Redaktion geändert.

tées pour « incitation à la fornication ».

Vous étiez aussi en prison ?

Non, j'ai toujours réussi à me glisser entre les mailles du filet. J'avais entendu dire qu'on n'était pas arrêté si on faisait le travail à temps partiel. C'est donc ce que j'ai fait. Je travaillais dans la rue jusqu'à environ cinq heures du matin, puis j'allais nettoyer des bureaux de cinq à huit heures.

Avez-vous bien gagné votre vie en étant travailleuse du sexe ?

À l'époque, tout le monde gagnait bien sa vie. Celles qui travaillaient mal avaient peut-être dix clients par jour. Et les autres vingt, trente ou même quarante clients. Je n'ai eu qu'une seule fois quarante clients. Mais régulièrement une vingtaine. Vingt fois cinquante francs pour cinq minutes, c'était mille francs par jour. Dix minutes coûtent cent francs. Mais les rapports sexuels ne duraient jamais plus de cinq ou six minutes, après quoi les hommes partaient. On pouvait donc s'occuper de cinq ou six hommes en une heure.

Dans les années 70, les travailleuses du sexe, notamment en France et en Allemagne, ont commencé à s'organiser et à se politiser. Comment était-ce en Suisse à cette époque, vous êtes-vous aussi organisées ?

Nous n'avons rien remarqué de tel ici. Nous étions une soixantaine de femmes à travailler à l'Allmend, à Berne. Chacune de son côté. Nous ne savions rien du travail du sexe organisé.

Et comment la pandémie de SIDA qui a émergé dans les années 80 a-t-elle affecté votre vie professionnelle ?

D'aucune manière, cela n'avait rien à voir avec nous. On a toutes travaillé proprement, avec

préservatifs. Je ne touchais jamais rien ou alors seulement avec un mouchoir et je ne laissais jamais personne me toucher. Je n'ai jamais pratiqué le sexe oral, ça me dégoûtait. Par ailleurs, je voulais me protéger des maladies. Seules quelques-unes d'entre nous ont fait ça. Celles qui faisaient de telles choses étaient régulièrement chassées du terrain. Nous avons toujours veillé à un certain ordre entre nous.

Vos amis et votre famille connaissaient-ils votre profession ?

Je ne l'ai jamais dit à ma mère, elle n'aurait pas compris. Pour nous, travailleuses du sexe, il était extrêmement difficile d'obtenir un appartement si les gens savaient ce que nous faisons pour vivre. Beaucoup ont également perdu leur appartement, même si elles ne travaillaient pas à domicile. Lorsque j'ai à nouveau cherché un appartement, j'ai dit au propriétaire : « Écoutez, je travaille dans la rue ».

À l'époque, tout le monde gagnait bien sa vie. Celles qui travaillaient mal avaient peut-être dix clients par jour. Et les autres vingt, trente ou même quarante clients.

Et comment a-t-il réagi ?

Il a commencé à rire et il a dit qu'il ne l'aurait pas imaginé, que j'avais l'air si normal. Il m'a donné l'appartement à condition que je ne travaille pas chez moi. Je ne le voulais de toute façon pas, c'était plus sûr à l'extérieur où beaucoup de femmes étaient ensemble et se voyaient et s'entendaient. Plus tard, une nouvelle locataire a emménagé un étage plus bas que le mien et le propriétaire lui a dit : « La personne qui vit au-dessus de vous travaille la nuit, alors s'il

vous plaît, ne faites pas de tâches bruyantes le matin. » Cela m'a prouvé que j'étais acceptée dans mon travail. Lorsque je me promenais dans mon quartier et que des voisines me demandaient ce que je faisais, je le leur expliquais. Certaines ont trouvé cela incroyablement intéressant et elles m'ont invitée à prendre un café pour en savoir plus. On doit juste toujours le dire. Si on ne dit rien et qu'on ne parle pas, alors tout le monde dit «Oh, regardez-la, celle-là.». Mais si on parle, on est à sa place.

On avait l'habitude de dire, « chacune pour chacune et chacune contre chacune »

Pendant combien de temps avez-vous été travailleuse du sexe ?

Jusqu'à ce que j'aie 68 ans. Mais je pourrais toujours travailler maintenant, l'âge n'est pas un obstacle. Avant, lorsque j'avais commencé à travailler sur la place (Allmend), deux des soixante femmes qui s'y trouvaient avaient plus de quarante ans. Nous avions toutes une vingtaine d'années. Mais les femmes de plus de quarante ans travaillaient plus et gagnaient plus d'argent que nous. Ça ne dépend pas de l'âge, ça ne dépend pas de l'apparence. Je connais des femmes qui ont soixante-quinze ans, ou l'une d'entre elles a quatre-vingt-neuf ans, et qui continuent à travailler comme travailleuses du sexe de temps en temps. Elles ont leurs clients réguliers, ils se connaissent depuis des années. Je reçois toujours des appels d'anciens clients. L'un d'eux a une ferme et m'apporte parfois des choses de la ferme ; un autre vient d'Italie et m'apporte régulièrement de l'huile d'olive. Pour nous, pratiquer le travail du sexe était la chose la plus normale du monde.

Selon vous, comment la situation des travailleuses du sexe a-t-elle évolué au fil des décennies ?

C'est difficile à dire, je n'en sais plus grand-chose. Aujourd'hui, beaucoup travaillent sur internet. Ou bien elles viennent de l'étranger et travaillent dans de grands bordels ou hôtels. Cela me semble très peu libre.

Vous avez été une travailleuse du sexe indépendante toute votre vie ?

Oui. Très peu de femmes avaient un proxénète. Certaines avaient simplement un homme qui vivait de leur salaire, mais pas dans un sens criminel. Une fois, il y a de nombreuses années, une voiture avec deux hommes est arrivée à l'Allmend. Ils nous ont menacées, ils ont dit que si nous ne leur payions pas chacune cent francs par nuit, ils nous chasseraient et feraient venir leurs propres femmes. Alors nous - nous étions une trentaine de femmes - les avons encerclés et avons détruit leur voiture. Ils ne sont jamais revenus après ça. On a toujours réglé les choses comme ça.

Mais n'est-ce pas un exemple d'un type d'organisation ? Un collectif qui défend ses droits ?

C'est vrai, je n'y avais jamais pensé comme ça. On avait l'habitude de dire, « chacune pour chacune et chacune contre chacune ». Par exemple, si l'une d'entre nous proposait un service moins cher, nous l'évincions.

Dans les années 90, de plus en plus de femmes migrantes sont venues travailler comme travailleuses du sexe en Suisse.

Vous avez ressenti ça aussi ?

Oui, mais pour être honnête, nous les chassions régulièrement de l'endroit. Dès qu'une femme avec un proxénète se présentait chez nous, ou qu'il attendait quelque part un peu plus loin, nous allions chercher l'homme. Ils ont eu peur. Il y avait des femmes dans notre groupe qui étaient de vraies brutes. Une qu'on

Il y avait des femmes dans notre groupe qui étaient de vraies brutes. Une qu'on a appelé «O-Mafia». Elle était effrayante.

a appelé «O-Mafia». Elle était effrayante. Si un homme volait de l'argent ou ne payait pas ou était violent avec une femme, le groupe le battait. Je n'aurais pas pu faire ça moi-même, je n'étais pas une brute. Mais nous les avons toujours soutenues, en criant et en hurlant ou autre. C'était assez impressionnant. Une fois, un homme est venu avec une voiture incroyablement chère. Il avait fait quelque chose, je

ne me souviens plus quoi. On l'a attaché à un lampadaire et on l'a encerclé. Il avait même une arme. Je pense qu'on l'a aspergé au visage avec du spray au poivre et qu'on a cassé sa voiture. Un passant qui a vu ça a appelé la police. Puis nous sommes toutes parties. Bref, l'homme n'est jamais revenu. Nous ne connaissions pas la peur, rien ne nous arrêtait. Si l'une d'entre nous appelait ou restait trop longtemps dans une voiture avec quelqu'un, alors nous allions nous assurer de la situation. Nous étions là, à regarder, à veiller les unes sur les autres. C'est pourquoi on ne devrait jamais aller nulle part seule avec un homme. Certains hommes sont dangereux, même s'ils semblent gentils et respectables.

Quand vous regardez votre vie, choisissez-vous à nouveau cette profession ?

Bien sûr, il aurait été formidable d'apprendre un bon métier. Mais le travail du sexe était aussi bon. Parfois, j'allais en pleine nuit au casino en France. Ou alors, je suis régulièrement allée à Nice, j'y ai passé quelques jours, j'y ai gaspillé mon argent ! Je n'ai jamais pu économiser, mais d'autres sont devenues incroyablement riches grâce à ce travail.

ProCoRe

ProCoRe est un réseau national, qui défend les intérêts des travailleuses et travailleurs du sexe en Suisse et qui s'engage particulièrement pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. ProCoRe reconnaît le travail du sexe comme une réalité sociale et une activité professionnelle. Dans le même temps, nous luttons contre l'exploitation, la traite et la stigmatisation du travail du sexe.

ProCoRe
11 Rue de Pâquis
1201 Genève
info@procore-info.ch
www.procore-info.ch

Faire un don ProCoRe:

Compte postal: 15-561454-7

IBAN: CH26 0900 0000 1556 1454 7

[Faire un don](#)



Impressum

Rédaction: Nathalie Schmidhauser, Rebecca Angelini

Texte: Nathalie Schmidhauser

Design: Laura Gomez

Photos: Yoshiko Kusano

Traduction en français: Shirine Dahan